

## ÉDITORIAL

"L'architecture est une expression de la culture". Ainsi débute l'article premier de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture dont nous fêtons les 30 ans cette année. C'est bien le minimum que puisse affirmer une loi tout entière destinée à encadrer la production architecturale. Mais dans le second alinéa du même article, le législateur s'est empressé de préciser que "la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine sont d'intérêt public". Autrement dit l'architecture n'est qu'un élément d'un tout et doit être considérée comme tel. L'objet architectural n'a de sens et de valeur que par rapport à ce qui l'entoure. C'est ce qui ressort de ces considérations législatives qui ont motivé la création des CAUE institués dans le titre II de cette même loi : "Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et son environnement"... C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis toujours. Seuls les moyens et méthodes pour sensibiliser nos concitoyens ont changé. Et les champs d'intervention se sont considérablement ouverts. Nous ne sommes plus au temps des pionniers, au début des années 1980, qui se sont jetés à corps perdu et à juste titre dans la diffusion de la seule culture architecturale. Aujourd'hui, les sollicitations sont multiples et diversifiées. De nouveaux

enjeux sont apparus. En plus de qualité architecturale, il faut maintenant parler de qualité urbaine, de qualité paysagère, de qualité environnementale. Il faut agir sur les maîtres d'ouvrage publics mais aussi sur tous ceux qui construisent et surtout sur le jeune public. Quelle valeur peut-on accorder à une création architecturale dans un contexte malmené, dans des paysages abîmés ? Comment peut-on agir en faveur de la qualité dans les domaines où les architectes sont absents à savoir les extensions urbaines et lotissements, la maison individuelle, la construction agricole, l'aménagement des espaces publics...? Comment arriver à faire admettre que la qualité architecturale n'est pas incompatible avec les enjeux environnementaux ? Les débats font rage en la matière et devant cette absolue nécessité planétaire, c'est un défi pour notre CAUE de montrer que l'architecture n'a rien à y perdre.

## ACTUALITÉS



### BÂTIMENTS AGRICOLES

Guide de recommandations pour l'insertion paysagère des bâtiments agricoles en Saône-et-Loire

Fruit de la collaboration entre chambre d'agriculture, SDAP, DDE, DDAF, SICA Bourgogne du Sud et CAUE de Saône-et-Loire, le guide pour l'insertion paysagère des bâtiments agricoles est paru cet été. Il propose aux porteurs de projet une démarche de réflexion, appuyée par de nombreuses illustrations, des commentaires et des témoignages de professionnels locaux. Sont abordés les aspects techniques, fonctionnels, financiers, ainsi que la qualité architecturale et paysagère du bâtiment.

La plaquette a été présentée notamment lors de la journée d'étude du 24 novembre dernier organisée par l'écomusée de la Bresse, intitulée "Construire et habiter aujourd'hui, intégration paysagère et qualité environnementale du bâti".

Soutenu par le conseil régional de Bourgogne, ce guide sera généralisé et adapté aux autres départements bourguignons par la suite.

L'insertion paysagère des bâtiments agricoles en Saône-et-Loire, guide de recommandations  
Juillet 2007, 64 pages.  
Disponible sur demande chez tous les partenaires.





## REGARDS D'ÉTUDIANTS SUR L'URBANISME DE LA CCM

*Exposition*

Après avoir suivi durant deux années les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand travaillant le projet urbain sur les sites de la Communauté Creusot-Montceau, le CAUE a participé à l'organisation de l'exposition qui s'est tenue en novembre dans le sas patrimoine de la bibliothèque universitaire du Creusot. Cette exposition présentait les travaux des étudiants : éléments d'analyse, développement de stratégies urbaines, projets de paysage et d'architecture.

Les élus et techniciens de la CCM ainsi que les quelques professionnels venus voir ces travaux ont apprécié cette occasion de repenser certains enjeux de territoire et de partager des points de vues avec des étudiants confrontés à de véritables problématiques urbaines.

## ARCHITECTURE ET PAYSAGE AUTOUR DU MUSÉE DU QUAI BRANLY

*Foyers ruraux de Saône-et-Loire*

Deux rencontres débats accompagnées d'une visite au musée du Quai Branly à Paris, constituent le programme élaboré par les Foyers Ruraux Autunois Morvan et le CAUE de Saône-et-Loire.

Dans le but de sensibiliser un large public à l'architecture et au paysage contemporain à partir d'une réalisation emblématique, ce programme a permis d'introduire des notions essentielles d'architecture et de paysage en faisant un lien direct entre pratiques professionnelles et pratiques amateurs, entre architectures d'exception et architectures du quotidien.

La visite commentée du musée et de ses jardins a bien sûr permis d'admirer les collections, mais aussi de se confronter aux concepts développés par Jean Nouvel et Gilles Clément dans cette réalisation d'envergure.

Mêlant l'utile à l'agréable, la découverte stimulante aux débats de fond, cette coopération entre Foyers Ruraux et CAUE est sans doute appelée à se renouveler.

## VOYAGE AU VORARLBERG

*" Les voyages ouvrent l'esprit et balayent nos préjugés " O.Wilde*

Dans le cadre de la formation continue, les équipes des CAUE 58 et 71 ont fait un voyage au Vorarlberg en Autriche du 25 au 27 octobre 2007.

Ce voyage a permis de découvrir une architecture contemporaine, privée et publique, de qualité, qui s'appuie sur la filière bois locale. Les notions de "développement durable" et de "qualité environnementale" prennent tout leur sens : tout le monde est concerné du professionnel au particulier.

Ce voyage d'études a été l'occasion de rencontrer des élus et des professionnels qui ont répondu à de nombreuses interrogations tant techniques (fonctionnement d'une ventilation double flux, notion de maison passive...) qu'humaines (participation de la population pour des décisions communales, sensibilisation et démarche urbaine).

Par ailleurs, l'Institut de l'Énergie du Vorarlberg nous a exposé sa mission de conseil, de formation et de recherche pour l'utilisation raisonnable des énergies et leur renouvellement.

Il est chargé par le Land Vorarlberg du développement des critères, des mesures et des recommandations liés à la promotion de la construction écologique de l'habitat et à son subventionnement.

Un nouveau voyage au Vorarlberg est prévu en mai 2008, ouvert cette fois-ci aux adhérents du CAUE 71. Un voyage à Fribourg est également à l'étude pour octobre 2008.



## GUIDE D'ARCHITECTURE XX<sup>e</sup> EN BOURGOGNE

*Work in progress*

Le projet de guide d'architecture XX<sup>e</sup> en Bourgogne suit son cours.

Le repérage des réalisations qui seront présentées dans l'ouvrage est en voie d'achèvement. Le travail de recherche et d'écriture doit être terminé au printemps. Le CAUE remercie les professionnels, élus et particuliers qui collaborent au guide en nous communiquant la documentation nécessaire et en nous autorisant à présenter leur projet.

La publication est prévue pour l'automne 2008.

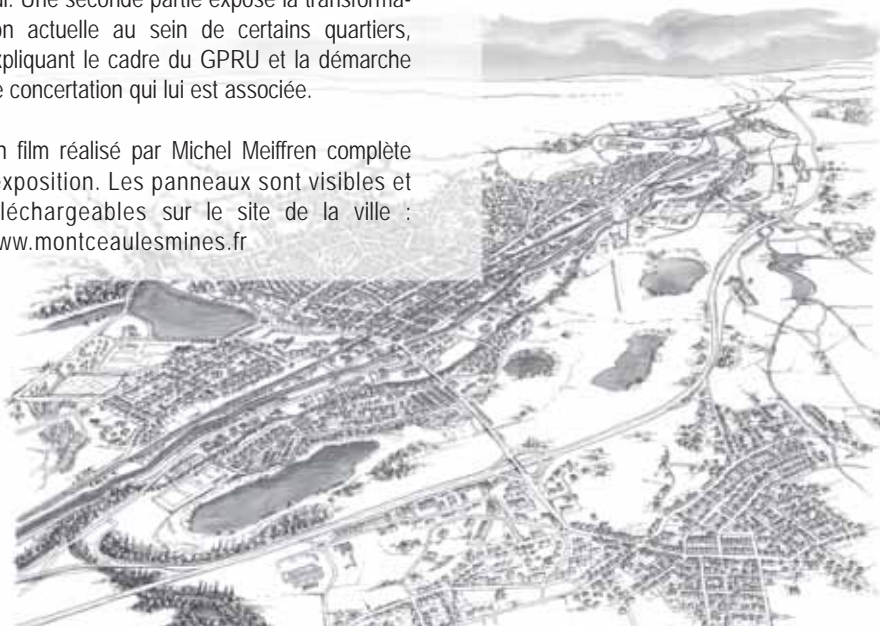
## RENOUVELLEMENT URBAIN À MONTCEAU-LES-MINES

*Réalisation d'une exposition permanente*

Dans le cadre du grand projet de renouvellement urbain (GPRU) de Montceau-les-Mines, le CAUE a effectué plusieurs actions de sensibilisation afin d'apporter des outils pertinents susceptibles d'initier et d'accompagner la démarche de concertation mise en place par la collectivité. Plusieurs ateliers urbains ont été réalisés. Une exposition vient aujourd'hui de voir le jour, dans le local de concertation, afin de créer un nouveau support d'échange et d'information sur la transformation de la ville et des quartiers.

Des panneaux présentent effectivement l'évolution urbaine de Montceau-les-Mines, depuis la création de la ville jusqu'à aujourd'hui. Une seconde partie expose la transformation actuelle au sein de certains quartiers, expliquant le cadre du GPRU et la démarche de concertation qui lui est associée.

Un film réalisé par Michel Meiffren complète l'exposition. Les panneaux sont visibles et téléchargeables sur le site de la ville : [www.montceaulesmines.fr](http://www.montceaulesmines.fr)



## LE CAUE SUR LES ONDES !

*Retrouvez le CAUE à la radio*



Le CAUE réalise depuis juillet 2007, une chronique de 5 à 8 minutes diffusée le mercredi à 9 h 15 et 18 h sur Radio Cactus, une radio associative locale émettant sur la fréquence 92.20 pour le Charollais - Brionnais et Bourbonnais. Les chroniques permettent de faire connaître le rôle, les missions et services du CAUE mais aussi de répondre à des questions simples ou d'amener les premiers éclaircissements et éléments de réflexion sur des sujets plus complexes. La trentaine d'émissions déjà enregistrées traitent autant d'architecture que d'économies d'énergies et de paysage, avec des sujets variés : la conduite d'un projet de construction, la maîtrise d'œuvre, le chauffe-eau solaire, l'insertion paysagère, etc... Vous pourrez retrouver prochainement ces chroniques en téléchargement sur le site Internet du CAUE.

Les conseillers info>énergie du CAUE animent également une émission d'une heure sur l'environnement sur la toute jeune Web Radio du bassin Minier : MeltinPot. Ce projet de radio amateur, monté par les animateurs respectifs de la mission locale Creusot - Montceau, la ville de Montceau-les-Mines et l'association Sauvegarde 71, a pour vocation de permettre aux jeunes de s'exprimer sur leur commune et leur région, d'apprendre à diffuser une information et à réaliser une émission de radio. Elle implique également les acteurs locaux comme la bibliothèque municipale, Radio Cactus et donc le CAUE avec l'émission "Vert de Terre" des conseillers info>énergie, diffusée 2 fois par semaine pendant un mois.

Donc à vos clics sur [www.meltinpot.fr](http://www.meltinpot.fr)

## VISITE, CONFÉRENCES ET PORTES OUVERTES : MAISONS ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les conseillers info>énergie du CAUE ont élaboré et conduit en septembre et octobre, le programme d'animation "Chauffez ma maison mais pas ma planète !" spécialement pour la CAMVAL, (communauté d'agglomération Mâcon Val de Saône). Il a consisté en l'animation sur le Mâconnais de 4 conférences sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et l'organisation de 3 samedis de visites ainsi que 6 maisons ouvertes au public sur inscription.

Par ailleurs, le CAUE a participé, comme en 2006, aux portes ouvertes nationales du CLER

et au programme régional 2007 de visites de maisons équipées d'énergies renouvelables coordonné par l'association BER, financé par le conseil régional et l'ADEME et animé par les Espaces INFO>ENERGIE.

Ce sont ainsi au total sur l'année 2007, 9 samedis de visites soit 18 maisons aux installations d'énergies renouvelables variées, qui ont été ouvertes au grand public. Un public nombreux et très demandeur en ces temps d'emballage de l'information environnementale, en particulier lorsque la visite concernait le caractère écologique global de la maison et non pas uniquement son installation de chauffage. Le CAUE s'attelle en conséquence et d'ores et déjà au programme 2008.



## "UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE "

*Des débats animés après les projections*

Cette année 2007 aura aussi été celle du succès du film « Une vérité qui dérange ». Ce documentaire sur le réchauffement climatique, réalisé par Al Gore d'après les études du GIEC, a reçu un "oscar" et a valu le prix Nobel de la paix à ses auteurs.

Ce film caractérise la prise de conscience grandissante de ces enjeux dans la population. Elle s'est traduite au niveau local, et pour le CAUE, par des demandes d'animation d'un débat à la suite de la projection du film, sur les solutions face au réchauffement climatique et les actions individuelles possibles. Depuis fin 2006, ce sont ainsi une dizaine de débats, face à des salles souvent pleines auxquels ont participé les conseillers info>énergie pour des publics variés (agents de l'Etat, scolaires, grand public).

## CODE DES MARCHÉS PUBLICS

*Journée d'information interrégionale en partenariat avec la MIOCP et la FNCAUE*

Le code des marchés publics évolue vite... et n'est pas toujours facile à appréhender !!! C'est pourquoi, en partenariat avec la FNCAUE et la MIOCP\*, les CAUE de Rhône-Alpes et de Bourgogne se sont réunis pour une journée d'information et d'échanges sur les procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre, le 14 septembre à Lyon.

Menée par Jacques Cabanieu, secrétaire général de la MIOCP, cette réunion a permis de faire le point sur les nouveautés du code 2006, de débattre sur ses subtilités, et d'échanger sur la mise en pratique de ce texte.

Accueillis par Catherine Grandin-Maurin, directrice du CAUE du Rhône, et Jacques Sordollet, chargé de la formation, cette journée a aussi permis de discuter entre CAUE voisins. Un grand merci à Jacques Cabanieu pour la concision de ses propos et pour sa disponibilité.

\* MIOCP : Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques. Pour toute information : <http://www.archi.fr/MIOCP/>

## NOUVEAUX PERMIS

*Réforme du permis de construire applicable depuis le 1er octobre 2007*

La DDE du département de Saône-et-Loire a organisé des rencontres avec les Maires en juillet 2007 et une rencontre avec les professionnels de la construction en septembre 2007.

Dans un premier temps, elle nous a exposé les objectifs de la réforme qui sont la clarification du code de l'urbanisme, l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers et aux élus et des précisions sur les responsabilités respectives de l'autorité qui délivre le permis et les autres acteurs (constructeurs, architectes...) de façon à limiter l'insécurité juridique.

Puis ont été définis les 4 rôles majeurs des mairies à savoir : le conseil des usagers en amont de la demande, la contribution au respect des premiers mois, l'envoi de la décision dans les délais impartis et l'exécution des formalités postérieures à la décision.

Un des contacts et lien documentaire utile est le suivant :

[www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr)



## LES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES : AEU et QEB

*Journées de formation*

Les équipes des CAUE de Bourgogne et de Franche-Comté ont participé à deux sessions de formation sur les démarches d'approche environnementales de l'urbanisme (AEU) et de qualité environnementales du bâti (QEB) au mois d'octobre à Chalon-sur-Saône.

Soutenues par l'ADEME, ces démarches incitent à mieux prendre en compte les exigences et les enjeux environnementaux du territoire, à travers une véritable mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage : identification des enjeux prioritaires du territoire, pédagogie, partage d'un diagnostic commun, prise en compte des enjeux au cours du projet... autant de thèmes qui ne sont parfois qu'effleurés dans la vie d'une construction ou d'un aménagement.

Si plus de deux cents AEU ont été réalisées en France, seul un petit nombre a été lancé en Bourgogne. Avec l'engagement des élus et des professionnels, ces nouveaux outils peuvent participer à l'amélioration globale de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de notre cadre de vie.

**OPUSCULE** bulletin d'information du CAUE de Saône-et-Loire

Directeur de la publication : Daniel DECERLE

Remerciements :

Jean-Claude JANIAUD, Aleth de CRÉCY-KOCH, Jacques GORLIER

Équipe de rédaction, saisie et mise en page :

Jacques GARNIER, Piérina GAUTREAU, Jean-François THIERRY, Emmanuelle LIMARE, Thomas HERITER-PINGEON,

## B R È V E S

### QUAND LE CAUE SE DÉPLACE...

*Vous faites peut-être partie des 5 000 personnes à avoir rencontré le CAUE et son Espace INFO>ENERGIE sur notre stand, à l'occasion de différentes manifestations. Si c'est le cas, vous avez pu découvrir le guide "paysages de Saône-et-Loire" (voir le dossier "des hauts débats"), les échantillons de matériaux isolants écologiques, les documents mis à disposition, et éventuellement suivre la conférence sur l'habitat et l'énergie.*

*2007 a été l'année des salons de l'habitat (Gueugnon en février, Chalon en mars, Paray-le-Monial et Blanzay en mai, Mâcon en octobre). Nous avons également participé à certaines foires comme Digoin ou Tramayes, sans oublier le marché organisé par l'association du « Cabas Bio » du Creusot.*

*Madame la Préfète de Saône-et-Loire a reçu à la préfecture un certain nombre de personnalités pour parler d'architecture et bien sûr pour agir en faveur de la qualité architecturale. Le CAUE était présent aux côtés notamment du SDAP, de la DDE, de l'Écomusée de la Bresse bourguignonne. Avec Monsieur le Sous-préfet de Louhans, nous avons décidé d'approfondir la réflexion sur le territoire bressan dans un premier temps, de dresser un bilan des initiatives passées ou en cours, et de proposer des solutions pour permettre l'expression d'une architecture et d'un urbanisme contemporains de qualité adaptés au territoire.*

*L'exposition "regards sur les paysages de Saône-et-Loire" extraite de l'ouvrage paru au printemps dernier, continue son tour du département. Après Brancion et St-Clément-sur-Guye, l'exposition a été présentée à Mâcon à l'occasion de "l'exposition internationale d'art photographique". Elle sera visible à la Maison du Charolais du 1er mars au 12 mai prochain, puis à Charnay-les-Mâcon.*

# PAYSAGES PAYSAGES



## *L'évolution des paysages*

*Chacun de nous peut percevoir la transformation des paysages, lente progression des silhouettes végétales et construites ou soudaines apparitions parmi les repères habituels. Phénomènes à peine perceptibles ou brutales mutations, destructions massives de nos villes ou changements de nos campagnes soi-disant immuables.*

*Chacun, selon son propre regard, de simple citoyen, d'élu, d'agriculteur, de promeneur... est sensible à des enjeux particuliers du paysage. Cadre de vie, lieu d'exploitation, espace de loisirs... les paysages sont en fait un bien commun, un lieu de rencontre de multiples pratiques et l'endroit où nous devons voir s'accorder nos différences.*

*Ainsi pour qu'une évolution durable et positive des paysages ait lieu, il est essentiel d'être attentif à cette somme de regards que portent sur les paysages les acteurs de notre territoire. Vous sont donc présentés ci-après quelques avis et expériences pour que nos paysages de demain soient bien le fruit de notre intelligence d'aujourd'hui.*

## ENTRETIEN avec Jean-Claude JANIAUD - Maire de DAVAYÉ

*De quelle façon intervenez vous sur le paysage de votre commune ?*

Dans les années 2001-2002, viticulteurs et chasseurs se sont regroupés pour déterminer un plan de plantation sur plusieurs années. Il s'agissait de reconstituer un paysage qui avait tendance à disparaître : arbres fruitiers, murets... Nous avons sensibilisé la population grâce aux échanges, au dialogue, des aides financières et des opérations de parrainage pour les plantations.

Puis la municipalité s'est investie dans l'élaboration de son PLU, document primordial pour la commune et ses paysages. Grâce au regard extérieur du paysagiste choisi pour cette mission (Atelier du Triangle), nous avons réfléchi aux points de vue, aux espaces remarquables, à la préservation de certaines constructions et à l'intégration de nouvelles, au développement de notre commune... Ce document d'urbanisme a été réalisé en collaboration étroite avec un groupe de travail, identique jusqu'à la fin de l'étude,

composé d'habitants représentatifs de la population : du viticulteur à l'élu, en passant par le simple habitant.

Aujourd'hui, partager les orientations définies dans le PLU avec les habitants est un grand accomplissement. Nous avons adopté des règles communes qui nous correspondent bien. Nous sommes tous d'accord pour conserver, réhabiliter notre bâti ancien, équilibrer et alterner le grand paysage avec le bâti et les activités (viticoles notamment). D'accord pour préserver la qualité de vie et les paysages qui nous ont séduits avant de venir nous installer ici, pour nous et ceux qui viendront aussi.

*Comment caractériseriez-vous les paysages du Mâconnais ?*

Une chose m'étonnera toujours ici : le Mâconnais est entièrement issu du façonnage du paysage par la main de l'homme : travail de la terre, du vignoble, le bâti... C'est un travail remarquable, millénaire, qui aboutit à un ensemble harmonieux, sans que jamais

personne ne se soit concerté !

*Quels sont pour vous les enjeux principaux d'évolution du paysage dans votre secteur ?*

L'enjeu principal est comment résister à l'urbanisation ?

Deux moyens sont à notre disposition. Dans le Mâconnais, le vignoble est relativement protégé de l'urbanisation grâce à sa valeur économique supérieure (80% du territoire est planté, dont 90% classé en AOC Saint-Véran). La volonté politique est le second moyen d'y résister.

*Comment agir pour un développement raisonné de nos paysages ?*

En conclusion, il semble indispensable de travailler en "forum départemental" avec un certain nombre d'orientations pour harmoniser nos schémas directeurs, pour forger un cadre à nos plans locaux d'urbanisme, voire aux schémas de cohérence territoriale.

## **LES ACTIONS DU CAUE EN TERME DE PAYSAGES**

### **Conseils aux particuliers**

Le CAUE assure une mission de conseil en matière d'aménagement paysager auprès des particuliers lors de consultations gratuites.

Un paysagiste-conseil vous accueille pour réfléchir à l'organisation générale de votre terrain, aux ambiances de votre jardin, à l'intégration de votre maison au paysage.

### **Conseils aux collectivités**

La mission de conseil auprès des collectivités peut porter sur des éléments paysagers contenus dans des projets tels que l'aménagement d'espaces publics, la gestion de sites naturels, la réalisation d'extensions urbaines ou la construction en site paysager particulier.

Intégrée à des approches visant la qualité architecturale, urbaine et environnementale, cette mission d'aide et de conseil à la maîtrise d'ouvrage permet d'aborder en amont des projets la composante paysagère.

### **Information et sensibilisation**

Plusieurs fiches de conseils liées au paysage sont disponibles au CAUE :

- les haies de nos jardins
- les plantes vivaces
- vers un jardin écologique

Des fiches de références d'espaces publics en Saône-et-Loire sont aussi disponibles :

- place de Beaune à Chalon-sur-Saône
- place de la mairie à St-Germain-du-Plain
- place du marché à St-Léger-sur-Dheune
- place du centre-ville au Creusot
- lotissement des cèdres à Mercurey
- jardin public à Mercurey
- port de plaisance à St-Léger-sur-Dheune

L'exposition " Regards sur les paysages de Saône-et-Loire " en lien avec l'ouvrage publié cette année (voir page suivante) est présentée dans divers endroits du département. Des visites de sites sont également organisées.

Pour toute information complémentaire contactez le CAUE au 03 85 69 05 25



## **ENTRETIEN avec Aleth de CRÉCY-KOCH**

*Paysagiste-concepteur à FLAGY*

### **Quels sont vos domaines et échelles d'intervention sur le paysage ?**

Je réalise des études générales (opérations Cœur de village, études de bourg...), ainsi que de maîtrise d'œuvre (réalisation concrète des aménagements), à l'échelle d'un bourg jusqu'à un groupement de communes.

### **Comment caractériseriez-vous les paysages de Saône-et-Loire ?**

Les paysages du département sont très équilibrés et divers, sans élément géographique spectaculaire : collines, petites vallées, plaine et une occupation du sol diversifiée : pâturages, vignes, champs, bois... Des chapelets de petits villages créent des jalons, de véritables repères. L'échelle du paysage est toujours humaine.

### **Quels sont pour vous les enjeux principaux d'évolution du paysage dans le Cluninois ?**

Le Cluninois est une région qui se développe et nombreuses sont les maisons reprises et réhabilitées par de nouveaux villageois. Il ne faudrait pas que certains villages, "réveillés" un peu rapidement, fassent les mêmes erreurs

que d'autres il y a 50 ans par manque de moyens et de réflexion : développement de constructions sans relation avec le bourg, élargissement exagéré des routes, enrobé à tout va...

De manière générale, chacun a du mal à décliner les grandes lignes sur le développement durable (agenda 21 par exemple), à des échelles plus fines du territoire. Loin d'être "la cerise sur le gâteau", un "luxe" dans l'aménagement, le développement durable va de pair avec le paysage, et n'est pas antagoniste avec l'économie ! Ces éléments doivent être considérés ensemble dans tout projet d'aménagement. Et en France, les maîtres d'ouvrage sont peu sensibilisés et peu formés à ces sujets.

### **Comment chacun d'entre nous peut-il agir pour un développement raisonné de nos paysages ?**

Il faut se sentir concerné par l'endroit où l'on vit. Chacun peut regarder par la fenêtre et chausser ses bottes pour se promener. Si l'on demeure dans un endroit, c'est certainement parce qu'on a été séduit par son identité, la vie et ses paysages. Un regard attentif sur le paysage permet de mieux le comprendre et de le faire évoluer positivement.



*Petit aperçu des fiches de conseils et des fiches de références*



## ENTRETIEN avec Jacques GORLIER

*Responsable du patrimoine - BIBRACTE*

*Comment intervenez-vous sur le paysage et à quelle échelle ?*

En tant que responsable du patrimoine géré par Bibracte, ma principale mission en relation avec le paysage consiste à veiller à ce que l'ensemble des actions mises en œuvre, soit pour l'accueil des touristes soit, plus généralement, dans le cadre des exploitations forestières, respectent les cahiers des charges des différentes protections s'appliquant au site.

En effet, les 1 000 hectares du massif du mont Beuvray sont classés au titre de la loi du 2 mai 1930 relative aux Sites et Paysages et sont intégrés au réseau Natura 2000 au titre de la directive habitat, faune, flore. Ils sont également couverts par une ZNIEFF. Ces prescriptions conduisent essentiellement à préserver et améliorer l'impact paysager du massif.

Le mont Beuvray a un impact fort sur les paysages du sud Morvan. Sa masse, son altitude en font un massif monumental qui accroche le regard, d'où que l'on vienne, et ce parfois de très loin.

Nous souhaitons donc que son image soit remarquable et plaisante. Depuis la mise en place en 1997 du plan de gestion forestière réalisé avec les services de l'Office National des Forêts, nous nous astreignons à diminuer l'impact visuel des cloisonnements réalisés lors de l'exploitation des résineux. Les lignes géométriques, qui séparent les plantations de résineux des peuplements de feuillus, sont estompées, et grâce aux aides mises en place par le parc naturel régional du Morvan dans le cadre de Natura 2000, nous allons redonner aux rives des ruisseaux une végétation spontanée après élimination des résineux implantés jusqu'au fond des talwegs.

Accompagné d'une pérennisation des peuplements feuillus, de leur passage à la futaie irrégulière et d'une transformation des peuplements résineux en hêtraie sapinière, le mont



Beuvray devrait retrouver à moyen terme (30 - 40 ans), son image d'avant l'enrésinement des années 1950-1960.

Afin de suivre les résultats de nos différentes actions, nous avons mis en place un observatoire photographique qui fait l'objet d'une analyse régulière.

### *Comment caractériseriez-vous les paysages de Saône-et-Loire ?*

Les paysages de Saône-et-Loire sont riches d'une grande diversité. Les paysages de la Bresse, de la côte viticole, du Brionnais et du sud Morvan sont constitués d'éléments différents dans leur nature et dans leur organisation spatiale. Même si la forêt représente la toile de fond, le modelage géographique, les contrastes des pratiques culturelles, les particularités de l'architecture forment un tissu de micro régions dominé par des espaces ruraux de grande qualité.

### *Quel est l'enjeu (ou les enjeux) principal (aux) dans l'évolution des paysages du département ?*

Je me bornerai à envisager l'évolution des seuls paysages du Morvan. Force est de constater que les composantes économiques de ce secteur sont fort différentes de celles de l'ensemble du département. Avec une population aux alentours de 20 habitants au km<sup>2</sup>, une activité essentiellement liée à l'agriculture et à l'exploitation forestière, les grands espaces morvandiaux ne sont pas victimes d'une urbanisation envahissante ou d'une intensification de l'agriculture. C'est, par là-même, leur principal attrait et les touristes venant des pays nord-européens ne s'y trompent pas. Depuis quelques

années, l'activité touristique est donc en pleine progression dans l'Autunois-Morvan. Il convient de préserver au mieux cette richesse constituée par l'authenticité et la particularité des paysages et de leurs milieux naturels. Préserver les paysages de bocage, en maintenant les haies et les coulées vertes entre les espaces boisés, intégrer au mieux les bâtiments contemporains au sein des espaces construits en évitant le mitage, maintenir une agriculture dynamique à même d'entretenir l'espace et d'éviter que les clairières ne se referment, entretenir les rivières, tels sont les enjeux à développer pour maintenir cette singularité appréciée des touristes qui fréquentent le sud Morvan. Le parc naturel régional du Morvan s'est attelé à cette tâche, depuis de nombreuses années. Cette démarche doit impérativement être relayée par les acteurs territoriaux, élus, et administrations.

### *Quelles sont les actions que chacun peut mener pour veiller à une évolution durable des paysages ?*

Chaque individu peut prendre sa part de responsabilité dans la préservation des paysages. En se posant les bonnes questions au moment de son choix de résidence : n'y a-t-il pas d'alternative à la construction dans un lotissement alors que des maisons de village sont vacantes ? Puis tout au long de sa vie en participant, même modestement, à la création de sa haie, en utilisant des essences locales, en l'entretenant selon les coutumes (pourquoi ne pas réapprendre le plessage ?), en sensibilisant ses enfants à la lecture des paysages. Ce sont eux qui seront garants de la durabilité des actions entreprises.

## PAYSAGES DE SAÔNE-ET-LOIRE

Un livre / Une exposition

Pourquoi nous émerveillons-nous du spectacle de certains paysages ?  
Quel sens accordons-nous à l'environnement dans lequel nous évoluons ?  
Quels modes de perception déterminent notre regard sur les territoires ?  
À partir de ces questions très générales, cet ouvrage se propose de guider le lecteur dans une réflexion sur le devenir des espaces naturels ruraux et urbains du département de Saône-et-Loire.

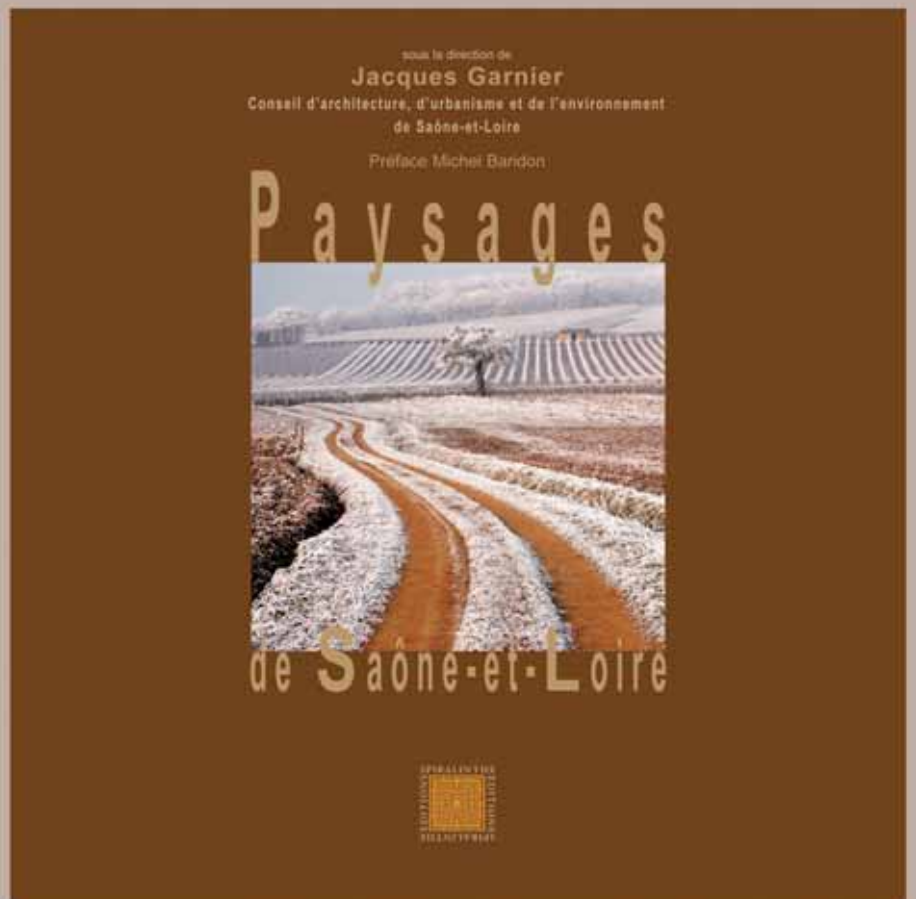
Cet état des lieux s'attache notamment à identifier les interventions humaines qui modifient notre perception des paysages et participent à une uniformisation des territoires : voies de circulation, zones d'activités, zones d'habitat, zones de protection patrimoniale, zones d'exploitation agricole. Ces phénomènes d'évolution paysagère en Saône-et-Loire sont la déclinaison de ce que l'on observe sur l'ensemble du territoire français.

### LE LIVRE

Paysages de Saône-et-Loire  
Édition Spiralinthe  
288 pages - 40 euros

### L'EXPOSITION

20 panneaux explicatifs  
24 photographies  
6 planches aquarellées



Une exposition itinérante est aussi disponible auprès du CAUE de Saône-et-Loire. Circulant dans le département, elle présente les grands thèmes contenus dans l'ouvrage :

- les entités paysagère du département, présentation et évolution (Charolais-Brionnais, Val de Saône, Bresse, Côte viticole, Morvan, Loire) ;
- la perception des paysages ;
- les paysages à travers les arts ;
- architecture et paysage ;
- bocages et haies ;
- les paysages de demain.



Les illustrations de ce dossier sont extraites de l'ouvrage "Paysages de Saône-et-Loire" - Photographies noir et blanc de Patrice Thomas.



Si vous souhaitez en savoir plus sur le paysage, son histoire, sa valorisation..., voici une sélection de documents disponibles au centre de documentation du CAUE. Le prêt est possible. Pour plus d'informations, contacter le 03 85 69 05 27.

## Brochures/plaquettes

### La charte paysagère départementale

CAUE du Var, 2004, 45 p.

### La convention européenne du paysage - Mise en œuvre en France

MEDD, mars 2007, 25 p.

### La fin des paysages ? Livre blanc pour une gestion ménagère de nos espaces ruraux

BOISMENU (Antoine de), FNSAFER ; SITA, 2004, 47 p.

### Guide pour la valorisation des bourgs ruraux de la Nièvre

Collectif, DDE 58, 2005, série de 15 fiches

### Guide pratique à l'usage des maires : charte paysagère

PNR de Brotonne, 1992, np

### Paysage et diagnostics de territoire

FNCAUE/Groupe de Travail « Paysage et Territoire », MEDD ; DNP, 2003, 22 p.

### Paysage et documents d'urbanisme : Nouveaux enjeux, nouveaux outils,

nouvelles responsabilités des élus, Mairie-conseils - Caisse des Dépôts, 2005, 15 p.

### Paysages... .. au-delà de la carte postale

CAUE de l'Aude, 10/2005, 44 p.

### Paysages de Bourgogne : perception & représentation

DAT Conseils, DIREN de Bourgogne, mars 2002, 16 p.

### Petit guide de l'observation du paysage

Collectif, MICHAUD (Denis), Éditions Quæ, 2006, 32 p.

### Qu'entend-on par "fermeture du paysage"

CEMAGREF ; LE FLOCH (Sophie) ; DEVANNE (Anne-Sophie) - MEDD ; DNP, 2003, 25 p. + annexes

## Ouvrages, actes, études, rapports

### L'agriculture et la forêt dans le paysage : manuel

AMBROISE (Régis), MAAPAR ; DERF, 2002, 104 p.

### Aménager les paysages

CABANEL (Jean), PubliBook.com, 2000, 199 p.

### L'avenir des paysages de France

FORTIER-KRIEGLER (Anne) ; CROSSAY (Gérard), Fayard, 2004, 317 p.

### Court traité du paysage

ROGER (Alain), Gallimard, 1997, 199 p.

### De la composition des paysages

GIRARDIN (René-Louis), postface de Michel H. Conan, Champ Vallon, 1992, 255 p., coll. « Pays / Paysages dirigée par Alain Roger »

### Du territoire aux paysages, recommandations pour des démarches de projets

CAUE du Rhône ; DRE Rhône-Alpes, 2003, 76 p.

### Gilles Clément : une écologie humaniste,

CLÉMENT (Gilles) ; JONES (Louisa), Aubanel, 2006, 269 p.

### Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats

FOLLÉA (Bertrand) ; GAUTIER (Claire), MATE, 2001, 125 p.



Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats  
FOLLÉA (Bertrand) ; GAUTIER (Claire), MATE, 2001, 125 p.

### Le jardin planétaire

Collectif sous la direction de Claude ÉVENO et Gilles CLÉMENT; dessins de CLÉMENT (Gilles),  
éditions de l'Aube, 1997, 197 p., coll. « Monde en cours »

### Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur

Collectif, sous la direction de Jean-Luc BRISSON, éditions de l'Imprimeur, 2000, 95 p., coll. « Jardins et paysages »

### Jean Laronze : peintre de la Bourgogne 1852-1937

GUILLAUME (Marc) ; LECAT (Jean-Philippe) ; JAY (François), Somogy éditions d'art ;  
Association des amis de Jean Laronze, 2005, 191 p.



### Les Journées du développement durable : le paysage, vers quelle durabilité ?

SMAEMV, 2000, 40 p.

### Méthode pour des atlas de paysages : identification et qualification

LUGINBÜHL (Yves) ; BONTRON (Jean-Claude) ; CROS (Zsuzsa), 1994, 76 p. + annexes

### Méthode pour des de paysages : enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux

BRUNET-VINCK (Véronique), MEDD, 2004, 127 p.

### Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage : actes du colloque de Lyon

Collectif, sous la direction de DAGOGNET (François), Champ Vallon, 1982, 228 p., coll. « milieux »

### Passions et raisons du paysage : une nature sensible

GRANDIN-MAURIN (Catherine) ; GIORGIUTTI (Véronique) ; BUNUEL (Fabrice)  
Les Éditions de l'Imprimeur, 2003, 112 p., coll. « Jardins et Paysages »

### Paysages : textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours

LUGINBÜHL (Yves), La Manufacture, 1989, 268 p., coll. « Les beaux livres de La Manufacture »



### Les paysages de France : pour une esthétique historique du modèle français

FORTIER-KRIEGL (Anne) ; SAUTEREAU (Serge), PUF, 2006, 282 p., coll. « Questions »

### Paysages de Midi-Pyrénées

Collectif, Privat/URCAUE de Midi-Pyrénées, 2000, 127 p., coll. « architecture, paysage et territoire »

### Les paysages périurbains et leur prix

CAVAILHES (Jean) ; JOLY (Daniel), Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, 201 p.  
coll. « Les cahiers de la MSH Ledoux »

### Plans de paysage : éléments de bilan

FOLINAIS (Cécile), MEDD, 2006, 104 p.

### Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse

BERQUE (Augustin), Hazan, 1995, 192 p.

### Rencontre interdépartementale - Comment mieux gérer nos paysages ?

CAUE du Haut-Rhin, 2003, 77 p.

### Valoriser l'identité des Pyrénées dans les projets d'aménagement

URCAUE de Midi-Pyrénées, 2002, 88 p., (Guide pratique)



## Périodiques

AA - L'Architecture d'Aujourd'hui - L'homme et le territoire - N° 164, 11/1972, CXXXII + 107 p.

Un numéro ancien toujours intéressant

### Topos

Le CAUE s'est abonné à cette revue allemande depuis le n° 52 de 2005.

À signaler plus particulièrement, les trois livraisons suivantes (en anglais):. N° 56 (2006) : Cultural Landscapes. N° 57 (2006) Architecture and Landscape. N° 59 (2007) : Water, Design and Management.

## CD-ROM et DVD

Atlas des paysages du Morvan (version professionnelle), PNR du Morvan, 2 CD-Rom

Les paysages du département des Vosges, DVD-Rom, conseil général des Vosges, 2007



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire - espace INFO>ÉNERGIE

6 quai Jules-Chagot - B.P. 225 - 71308 MONTCEAU LES MINES CEDEX

CAUE : Tél. 03 85 69 05 25 Courriel. caue71@wanadoo.fr EIE : Tél. 03 85 69 05 26 Courriel. infoenergie-caue71@wanadoo.fr

